

Séance du : 12 Avril 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le douze avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : CHALENCON Didier donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés :

Absent : HUGUES Stéphanie, BLAZEVIC Harry

Date de convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 05/04/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Subvention association BEAU LA VI

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer une subvention à l'Association BEAU LA VI, Mme GAUDIN-LEVERT, présidente de l'association, sort de la salle du conseil :

- Association BEAU LA VI – 2750 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE, d'octroyer, pour l'exercice 2024, la subvention ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Signature
MAIRE de LAVOUTE-SUR-LOIRE
(Haute-Loire)